

Conseil départemental – Session des 14 et 15 décembre 2020

**3^{ème} commission – rapport n°2
Voirie, aménagement, autres infrastructures et modes de déplacements alternatifs à
la route : Budget primitif 2021.**

**Amendement déposé par Paul ROBINAT
au nom des élus du groupe des Forces de Progrès**

Cet amendement a pour objet les investissements sur le réseau routier et véloroutier départemental.

Lors de la précédente commission permanente du 30 novembre dernier, le linéaire total du réseau routier départemental a été actualisé. De 5 813 km au 1^{er} janvier 2019, il est désormais de 5 673 km au 1^{er} janvier 2020.

Pour garantir la sécurité et le confort sur l'ensemble de ce réseau, l'effort d'entretien et d'investissement annuel est irrégulier et le linéaire total traité varie du simple au double depuis 2015.

Au budget 2021, il est ainsi prévu de ne renouveler que 163 km de couches de roulement sur 5673 km, soit à peine 3 % du total.

Afin d'augmenter les renouvellements de couches de roulement comme les travaux préparatoires à ces investissements et la réalisation des véloroutes en retard, il est proposé de porter à 15 millions d'euros les crédits prévus en investissement (au lieu de 10). Et la dépense pourra être financée par l'emprunt, s'agissant d'investissement décennal.

Dépenses d'investissement

Fonction	Ligne	intitulé	BP 2021 initial	Dépense proposée	Nouveau BP 21
6-21	23151	Immobilisations corporelles en cours	22 024 000 €	5 000 000 €	27 024 000 €